



Sommaire :

- Présentation de nos deux colistiers : Jean-Louis Gérard et Béatrice Majza
- Réflexions thématiques
- Débat en présence de Franck Reynier Député-maire de Montélimar
- Communiqué et objectifs par Vincent Ferry

Editorial

La campagne pour les élections régionales est lancée et deux candidats du Parti Radical soutiennent la liste de la majorité présidentielle. Confirmés par la commission nationale d'investiture, Béatrice Majza et Jean-Louis Gérard représenteront nos couleurs et nos ambitions pour les prochaines échéances régionales.

Que notre région retrouve ses couleurs et son ambition ; que la ville de Caen trouve sa place dans le concert des grandes villes de l'Ouest : entre Rennes et Le Havre, notamment la formation, bien sûr pour les activités périscolaires qui concernent les actifs d'après-

demain mais surtout au profit des actifs de demain, artisans, cadres ou personnels des administrations ; notamment encore pour toutes les professions qui seront les « fers de lance » de l'économie de demain ; et encore pour l'économie générale d'une région qui décroît en terme de population.

Que pour cela, les électeurs de Basse-Normandie fassent le bon choix en mars, qu'ils fassent le choix d'une liste faite autour de projets et de personnes aptes à les porter de par leur diversité, tant en terme d'âges que d'origines socioprofessionnelles.



Gregory Berkovicz

*Président de la
fédération départementale
Membre du bureau national*

Jean-Louis Gérard et Béatrice Majza : Candidats radicaux aux élections régionales



Jean-Louis Gérard

54 ans,

*Professeur des Universités -
Praticien Hospitalier, médecin -
Doyen de la faculté de médecine
de l'université de Caen*

Devise : « Servir et non pas se Servir »

Dans le cadre de mon engagement politique je souhaite porter, au sein de cette liste de la Majorité Présidentielle, les valeurs républicaines, humanistes et de laïcité du Parti Radical.

De part ma compétence d'universitaire et de médecin je désire apporter un éclairage renouvelé sur l'université, la formation et la recherche. La nécessité de passage à l'autonomie dans une offre de formation structurée tenant compte du contexte social industriel et interrégional. Mettre en place une politique de recherche construite sur l'excellence tout en accompagnant l'émergence centrée sur les axes forts de la région permettant le développement industriel nécessaire à l'aménagement du territoire pour son attractivité.

Dans le domaine de la Santé, les contraintes démographiques sont telles qu'elles vont déterminer rapidement une des clés de l'aménagement du territoire et de l'attractivité de notre Région. Un maillage hospitalier rationnel est indispensable à son développement harmonieux. Il faudra être à la pointe de l'innovation et faire preuve de créativité. Les actions menées à l'occasion de la mise en place des Pôles de santé libéraux et ambulatoires doivent être développées et renforcées. La politique d'attractivité et de fidélisation des jeunes médecins, mise en

matière d'éducation et de formation à jouer, pourrait contribuer à développer au sein de l'université l'offre en matière de formation et renforcer les liens avec le monde des entreprises.

En effet, depuis la loi du 13 août 2004, la région *définit et met en œuvre la politique régionale d'apprentissage et de formation professionnelle des jeunes et des adultes à la recherche d'un emploi ou d'une nouvelle orientation professionnelle* » (article 8 de la loi). Elle n'est donc plus chargée uniquement de sa mise en œuvre. La région élabore un plan régional de développement des formations professionnelles. Chaque année, les régions arrêtent également un programme d'apprentissage et de formation professionnelle continue, désormais dans le cadre du plan régional de développement des formations professionnelles



Béatrice Majza

39 ans, *Avocat spécialiste en
droit public - Maître de
conférences à la faculté de
droit de Caen*

Je souhaiterais mettre à disposition de la Région Basse-Normandie mon expérience d'enseignante universitaire. Car nos universités s'engagent progressivement sur la voie de l'autonomie dans le cadre de leur gestion budgétaire mais également et plus globalement s'agissant de leur organisation. A ce titre, la région, qui a un rôle essentiel en

Ces plans de formation régionaux qui articulent soutien à l'orientation scolaire et professionnelle, offre de formation, promotion de la formation tout au long de la vie... s'inscrivent dans le cadre plus large de la lutte contre le chômage.

Des décisions durables de développement



Le parti radical, c'est vivre la Basse-Normandie en 3D, avec des décisions durables de développement en faveur des milieux urbains, maritimes et ruraux.

Le parti radical en sa qualité de parti de gouvernement, agit depuis plusieurs années en faveur de l'environnement. L'écologie est l'affaire de tous et doit être au cœur de toutes les décisions politiques à l'échelon local, régional et national. Toutefois, il est fondamental de distinguer les termes car l'écologie n'est qu'un composant du développement durable. Nous ne pouvons pas nous résoudre à considérer que seuls ces grands et importants sujets garantissent

la réussite des enjeux sociaux, économiques et environnementaux. Le développement durable, c'est donc également des décisions au service de la population d'aujourd'hui et des générations à venir. Ainsi, un système de formations initiale et continue adapté à un développement économique raisonné, voilà ce que sont des décisions durables. D'autre part, qu'ils soient urbains, ruraux ou maritimes, la réussite des Grenelles nationaux doit être trans-

posé à l'échelle de notre région et ne peut être envisagé que si la population y adhère et se sent impliquée, donc informée, active et concernée. Faisons de l'écologie, bien plus qu'une terminaison, un composant de notre politique. Les récentes élections européennes sont le reflet d'un changement de méthode et d'un changement d'expression. Prenons ce message comme une préoccupation pour nos citoyens.

Pour une politique régionale innovante

La région ne doit pas seulement soutenir les projets émergents ou les entreprises qui souhaitent investir dans la recherche et le développement, elle doit aider à faire émerger les projets. Pour que notre territoire devienne plus compétitif au plan national et européen, le Conseil Régional doit devenir un acteur d'impulsion et de stimulation de notre environnement économique. Nous devons aussi faire connaître nos entreprises inno-

vantes, nos centres de recherche de pointe, nos pôles d'attractivité économique. Une politique beaucoup plus incitative devra être menée pour attirer de nouvelles entreprises sur notre territoire, garantir l'emploi et la pérennité de l'activité créée. Nous devons tirer partie de tous atouts et développer chaque opportunité pour conforter ou créer une nouvelle richesse de notre territoire. En particulier, les PME-PMI, l'artisanat et les

services, trop souvent oubliés par les politiques régionales. Cependant, en raison de la complexité des démarches et de la multitude d'interlocuteurs, un lieu unique doit être créé pour les recevoir en Basse-Normandie, porté par la région et associant l'ensemble des acteurs. Nul besoin d'attendre la fusion des territoires : fusionnons les énergies.

« Nul besoin d'attendre la fusion des territoires : fusionnons les énergies »

Enjeux de la santé en Basse-Normandie

S'il est une constante, une aspiration quasi unanimement partagée au sein de la population française, c'est bien la volonté exprimée de conserver un système efficient de soins et de couverture sociale. Il s'agit d'un enjeu sociétal majeur. L'attractivité des territoires est à cet égard de toute évidence tributaire d'une présence médicale convenable, qu'il s'agisse d'établissements hospitaliers correctement répartis, ou de pro-

fessionnels de santé en nombre suffisant. Or, cette problématique concerne aujourd'hui et à très court terme les départements de l'Orne, de la Manche et du Calvados. Des difficultés probables dans un avenir proche sont liées au départ en retraite de nombreux médecins posant le problème de la permanence des soins. La région est également sous-qualifiée : la carence en spécialistes touche tant le secteur libéral que le

secteur hospitalier. Ainsi, il s'agit de renforcer le nombre d'étudiants en médecine, et de tenter de retenir ces jeunes professionnels et promouvoir l'exercice en milieu rural. L'avenir de la santé en Basse-Normandie doit reposer sur un pacte d'actions solidaires entre les services déconcentrés de l'Etat, la Région et les Départements, tous unis pour la santé des Bas-Normands.

« Existe-t-il pour l'homme un bien plus précieux que la santé? » Socrate

L'économie rurale et maritime

Aujourd'hui, tant le consommateur que le producteur n'ont plus d'autre choix que de traiter avec la grande distribution qui régule les marchés. L'idée n'est pas de modifier ce système sur lequel un Conseil Régional n'aura qu'une action idéologique, mais de lui fournir une alternative. Pour cela, notre idée est de créer un commerce équitable en facilitant l'accès direct du producteur au consommateur et réciproquement. Comment? En redonnant vie aux marchés, aux marchés

urbains. Il s'agit par cette idée de financer la réhabilitation des halles ou autres marchés couverts situés dans chaque grande ville de notre région. L'objectif est de donner une alternative au consommateur et la possibilité aux producteurs de locaux de proposer directement leurs produits aux consommateurs. Aussi, notre idée est d'aider les producteurs dans leur processus commercial en consolidant les intermédiaires, et leur donner les moyens de devenir un interlocuteur de

poids auprès des centrales d'achats. Ceci passe par la structuration des coopératives ou des associations de producteurs. Outre la régulation de la production, il subsiste le souci du coût de production. Ainsi, il s'agit d'aider les producteurs à diminuer leurs coûts de production par l'apport de nouvelles techniques écologiques. Nous devons apporter des aides au financement de ces investissements, centraliser les moyens et apporter de nouvelles compétences techniques durables.

« L'objectif est de donner une alternative aux consommateurs et la possibilité aux producteurs de proposer directement leurs produits »

Enseignement, formation et recherche

Premier pilier de la politique régionale concernant l'innovation et la recherche, l'université de Caen doit être accompagnée par le Conseil Régional de demain dans une dynamique nouvelle. L'université de Caen doit devenir un pôle d'excellence nationale dans des domaines phares. D'une part, il faut promouvoir une recherche scientifique de qualité. Et d'autre part, un enseignement supérieur et une recherche ouverts au mon-

de professionnel et aux industries de notre région. Il convient de proposer à nos jeunes talents de trouver des débouchés professionnels sur notre territoire et de créer des synergies avec le secteur de l'industrie et des services pour faire émerger de nouveaux pôles d'emplois. Et parce que partager des richesses, c'est d'abord les créer, nous devons nous doter de formations nous permettant d'attirer les entreprises dans notre

région. Nous devons créer des complémentarités entre pôles universitaire de Basse et Haute-Normandie, afin de répondre conjointement au plan campus qui pour l'instant ne concerne pas le grand Ouest. Quant au secteur privé, il nous faut favoriser l'apprentissage en entreprise et en faire une véritable priorité pour promouvoir un véritable esprit d'entreprise adossé à un soutien régional.

« Nous devons nous doter de formations nous permettant de conserver nos atouts et d'attirer les entreprises dans notre région »

Aménagement du territoire, logement et politique de la ville

A l'instar du phénomène observé dans la plupart des régions françaises, l'accès au logement en Basse-Normandie se trouve confronté à deux problématiques principales. En effet, la hausse du coût de l'immobilier lié à la surconcentration des populations et à la demande touristique localisée posent des problèmes avérés d'accès au logement. L'offre locative est

aussi inadaptée aux revenus de certaines populations telles que les jeunes, les étudiants ou encore les personnes âgées. Par ailleurs, la Basse-Normandie a cela de paradoxal, qu'elle est à la fois une des régions les plus rurales de France et qu'elle concentre le quart de ses habitants dans l'aire urbaine de Caen. De ce fait, il nous faut poursuivre l'effort engagé en matière de rénovation urbaine, rénover les logements vétustes,

lutter contre la vacance et favoriser la modernisation de l'habitat en milieu rural. Afin de permettre l'équilibre des territoires, nous devons dynamiser et rendre attractif le monde rural, articuler la localisation des zones de développement de l'habitat et les transports collectifs et porter l'effort de production de logement au plus près du cœur d'agglomération et de ses emplois.

« Favoriser l'accès au logement et l'équilibre des territoires pour des villes et une région durable »

Fédération du Calvados

Grégory Berkovicz
7 Avenue de l'hippodrome
14 000 CAEN

Téléphone : 06 80 75 79 81
Messagerie : info@radical14.org

www.partiradical.net
www.radical14.org

Directeur de publication
Grégory Berkovicz

Rédactrice en chef
Virginie Thévenot

Secrétaire Général
Vincent Ferry
06 80 75 79 81

Secrétaire Général Adjoint
Julien Lebaudy
06 74 11 46 09

Jeunes radicaux du Calvados
Quentin Lagallarde
06 42 89 00 61

Débat radical : venue de Franck Reynier

A l'initiative de son président Grégory Berkovicz, la fédération du Calvados organise un débat le 10 Février prochain à 17 heures, au sein de l'hôtel Mercure - Port de Caen. Aussi, nous sommes heureux de recevoir à cette occasion Franck Reynier, député-maire de Montélimar et président du cercle

des Parlementaires radicaux. Ce débat sera placé sous les thèmes de l'enseignement, de la recherche et de la formation. Cet échange sera l'occasion de partager nos idées sur des sujets importants et d'actualité et d'attirer les sympathisants radicaux.



Franck Reynier

Député-maire de Montélimar -
Président du cercle des
parlementaires radicaux

Communiqué et objectifs par Vincent Ferry

Au même titre que notre Président Jean-Louis Borloo qui souhaite doubler le nombre d'adhérents à l'échelon national, je souhaite que notre Fédération atteigne également très rapidement cet objectif, d'une part pour nous garantir les réussites souhaitées par Grégory Berkovicz

notre Président Départemental, mais d'autre part pour redonner au Parti Radical la place qui doit être la sienne dans tous les débats et pour un positionnement affranchi dans toutes les prochaines échéances.



Vincent Ferry

Secrétaire général de la
fédération du Calvados

Choisir la différence c'est :

Vouloir agir, à son niveau pour servir la collectivité et ses concitoyens.

Participer au débat dans le cadre de rencontres locales et nationales, pour le faire évoluer et contribuer à enrichir nos propositions.

Innover, pour moderniser la nation et bâtir l'Europe de demain.

Faire face aux enjeux du XXIème siècle, en promouvant l'innovation dans les domaines de la technologie et du développement durable.

Faire des libertés individuelles et publiques une priorité pour nos concitoyens, mais porter aussi ces valeurs à l'international et ainsi maintenir le rayonnement de la France à l'étranger.

C'est enfin prendre en partage une histoire, **une identité forte, résultat de plus d'un siècle de combats républicains** pour défendre des valeurs de progrès telles que la laïcité, l'égalité des chances, la solidarité, l'environnement, sur lesquelles notre vigilance est plus que jamais nécessaire.



Aujourd'hui, prenez le parti de la différence...

Moi, je suis au Parti Radical
avec Jean-Louis BORLOO



**Parti Radical
2010**

Adhésion Département _____
 Renouvellement Circonscription _____

Mme Mlle M. Nom : _____ Né(e) le : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code Postal : _____

Mail : _____ Portable : _____
Tél. : _____ Fax : _____ Profession : _____
Mandat(s) électifs : _____ Lieu : _____

L'adhésion au Parti Radical vaut adhésion à l'UMP.
Je souhaite adhérer uniquement au Parti Radical

A retourner au : Parti Radical, 1 Place de Valois 75001 PARIS
ou à votre fédération départementale

www.partiradical.net

Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles qui vous concernent.
Seul le Parti Radical est destinataire des informations que vous lui communiquez ainsi que les organismes associés.

Avec Jean-Louis BORLOO prenez le parti de la différence

Cotisation simple 1 an : 25€
Cotisation couple 1 an : 35€
(joindre un bulletin pour le conjoint)
Cotisation réduite 1 an : 10€
(moins de 30 ans, étudiant, demandeur d'emploi)
Soutien Je désire faire un don pour soutenir ma fédération départementale et je verse €

Chèque à l'ordre de l'AFPPR
 Mandat à l'ordre du Parti Radical

Seul un paiement par chèque personnel à l'ordre de l'AFPPR donne droit à la déduction fiscale de 66%. (régime AFPPR du 11/12/1995)

Date et signature obligatoires :